



- Programme -

La gestion du cabinet libéral : développer son activité libérale

1. Résumé de la formation

L'ensemble des soins prodigués par les infirmiers libéraux est encadré par le Code de la Santé Publique. Ce statut demande une certaine connaissance des modalités d'installation et des conditions définies par la convention nationale des infirmiers libéraux. Cette formation permet de connaître les statuts, les aspects législatifs et réglementaires, le conventionnement, le local professionnel, les cotisations d'assurance, la couverture sociale, la gestion des déchets de soins. Cette formation abordera également l'obligation à la formation des professionnels de santé ainsi que la coordination des professionnels entre eux afin de garantir des prises en charge de patient holistique.

L'objectif de cette formation est de vous permettre une installation sécuritaire, déontologique, tout en respectant la qualité des soins.

2. Public cible et pré-requis

Infirmier(e)s Diplômés d'Etat (IDE). Seuls les professionnels libéraux pouvant justifier de leur cotisation CFP de l'année en cours, auprès de l'URSSAF (ou exonération de cette dernière), pourront prétendre à une prise en charge de leur formation par le FIF PL, dans la limite des critères de prise en charge de la profession pour l'année en cours.

Pré-requis : Être professionnel de santé, titulaire d'un diplôme d'exercice correspondant à la cible. Avoir un appareil de type ordinateur, tablette ou smartphone et une connexion internet.

3. Profil des intervenants

Ce programme a été conçu par des professionnels choisis pour leur expertise reconnue sur le thème : notoriété, diplôme(s), expérience professionnelle en rapport avec le thème. Ils possèdent la connaissance du contexte professionnel du public cible et de son environnement.

4. Objectifs pédagogiques

- Comprendre et respecter le cadre législatif, réglementaire et déontologique
- Connaître les grands principes de la gestion de l'activité libérale
- Être acteur de son entreprise libérale

- S'inscrire dans une démarche professionnelle engagée
- S'engager dans une démarche qualité et sécuritaire
- Développer et cesser l'activité dans de bonnes conditions

5. Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Cette formation alterne des méthodes expositives ou démonstratives (vidéo de cours, interview, tutoriels, fiches récapitulatives) et interrogatives (activités interactives et formatives) au sein de la plateforme.

Tout au long du parcours, l'apprenant est sollicité pour partager ses retours d'expérience avec les autres apprenants de la session par le biais de l'espace de discussion dédié.

La formation prévoit des modalités d'évaluation basées sur le modèle de Kirkpatrick, en particulier l'évaluation de la satisfaction des apprenants, l'évaluation des connaissances avant et après la formation, l'évaluation permanente de la compréhension et de l'assimilation du contenu par le biais de quiz ou de questionnaires.

6. Déroulé pédagogique

Cette formation virtuelle (E-learning) permet Cette formation porte sur les règles de prescription ou de renouvellement de prescription pour les infirmiers.

L'ambition de cette formation est de transmettre aux infirmiers les règles et référentiels de bonnes pratiques permettant l'efficacité des prescriptions, les bonnes informations à fournir aux bénéficiaires et/ou à son entourage en respectant les modalités rédactionnelles conformes. . Elle dure 6 heures. Un document de synthèse compilant les notions nécessaires au quotidien est accessible en fin de formation.

Contenu

Introduction

L'installation en exercice libéral

Présentation de la réglementation et textes officiels régissant la profession de l'infirmier.e libéral.e, du conventionnement et des obligations conventionnelles, de la distinction entre professions réglementées et non réglementées et une journée type d'un.e infirmier.e libéral.e.

Les contrats et le mode d'exercice

Présentation des différents contrats, et de la démarche professionnelle engagée.

La démarche qualité et sécurisation des soins

Définition et concepts d'une démarche qualité et de ses procédures, présentation de la démarche de formation continue tout au long de sa vie professionnelle.

Gestion de l'activité libérale

Présentation de la comptabilité et la fiscalité, les recommandations de bonnes pratiques, comment gérer une cessation d'activité temporaire, définitive.

Conclusion